



Plan de zonage réglementaire Planche 5 ter : zoom LRBA Vernon

Plan de Prévention des Risques Technologiques

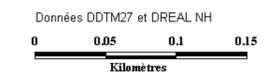
établissement SNECMA
communes de Bois-Jérôme-Saint-Ouen, Giverny,
Heubecourt-Harcourt, Panilleuse, Pressagny l'Orgueilleux,
Saint-Marcel, Tilly et Vernon
approuvé par arrêté préfectoral du 31 août 2012

légende

- Périmètre d'exposition aux risques
- Limites communales

Zonage réglementaire

- Zone d'interdiction r1
- Zone d'interdiction r2
- zone d'interdiction r3
- zone d'autorisation sous conditions b1
- zone d'autorisation sous conditions b2
- Zone d'autorisation sous conditions b3
- zone grisée



Échelle: 1:2 500

